

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2016 A 20 HEURES

Présents : M.GAUDUCHEAU D.MARIONNEAU C.DANIAU M.COTTEREAU
J.FERRAND M.P.GABILLEAU F.LAMY S.GRAY Ph.TESSIER F.GLUMINEAU
L.GENTREAU P.Y.DREILLARD N.DA SILVA C.BIRON

Absents excusés : H.BEAUDOUIN A.S. DE JESUS H.MOLINARI L.PACREAU

Secrétaire : F. LAMY

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la réunion du 26 avril 2016.
Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé.

1) TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE ANNEE 2016 - 2017

Monsieur le Maire rappelle le tarif appliqué actuellement soit 0.41 € le ¼ heure.
Après débat et comparativement à plusieurs communes voisines, le Conseil Municipal décide de fixer le tarif suivant pour l'année scolaire 2016 / 2017 : 1.20 € pour la 1^{ère} ½ de 16H30 à 17H comprenant le goûter et 0.45 € les ¼ heure suivants.

2) TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE 2016 - 2017

Monsieur le Maire rappelle les prix actuels des repas : repas enfant : 3.45 € et repas adulte 4.30 €.

Il fait part du bilan financier 2015 et compte-tenu du reste à charge, propose une augmentation de 2%.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et fixe pour l'année scolaire 2016 / 2017 le prix du repas enfant à 3.52 € et le repas adulte à 4.40 €.

3) DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Quatre déclarations d'intention d'aliéner ont été déposées à la mairie afin que la commune fasse valoir son droit de préemption urbain si nécessaire :

- Vente de la maison appartenant à Mr et Mme GAUVIN Gislain au 3 rue de la Billerie
- Vente de la maison appartenant à Mr AMATE Johnny au 8 rue des Primevères
- Vente de la maison appartenant à Mme CHARRIAU Juliette et Consorts GUESDON au 29 rue du Petit Paris
- Vente de la maison appartenant à SCI Les Ouillères au village des Ouillères

La commune renonce à son droit de préemption pour ces quatre déclarations.

4) DIVERS

- Renouvellement de la convention CAF du 01.01.2016 au 31.12.2018 visant à faciliter l'accessibilité financière des familles au centre de loisirs
- Location du local technique à l'entreprise PAVEO pour juillet et août 2016
- Tarifs branchement Place de l'église : 10 € par trimestre
- Signature Fondation du Patrimoine du vendredi 20 mai

- Arrêt car scolaire rue des Coquelicots : demande de subvention
- C.R groupes de travail pour la fusion des intercommunalités Moutierrois et Talmondais

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le mardi 28 juin 2016 à 20 H.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 10

Le Maire,

M. GAUDUCHEAU